Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

CPME 84, Et si vous passiez votre brevet de Sauveteur Secouriste du Travail ?



La CPME 84 propose une formation initiale au brevet de sauveteur Secouriste du Travail mardi 5 Avril et vendredi 15 avril de 9h à 17h dans 20 boulevard Henri Dunant à Avignon. Le module est limité aux 10 premières inscriptions avec une personne maximum par structure.

L'objectif de cette formation est d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Les inscriptions sont fermes et définitives par retour de mail sur ***contact@cpme84.org*** ***04 90 14 90 90*** ***www.cpme84.com***
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Avignon, formation de brevet de sauveteur secouriste du travail en entreprise



La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose une formation de sauveteur secouriste du travail en entreprise, animée par la Croix Rouge, vendredi 9 et 16 avril de 9h à 12h et de 13h à 17h à la Croix rouge française, 20, boulevard Henry Dunant à Avignon.

La formation

Le contenu de la formation : Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ; la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter et secourir et application de ses compétences à la prévention dans l'entreprise. Les méthodes utilisées : l'Etude de cas ; les démonstrations pratiques, les ateliers d'apprentissage des gestes, les simulations.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Objectif

L'objectif de cette formation est d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Validation

Un certificat est délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation durant les deux jours et ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part des formateurs. Une session de Maintien-actualisation des compétences sera obligatoire pour conserver la validité de son certificat. Cette session devra être faite dans un délai maximum de 24 mois. Inscription possible suite à 3 désistements. Inscription au 04 90 14 90 90 sur contact@cpme84.org & https://www.cpme84.com/